



Monsieur et Madame Geoffroy de FOESTRAETS,
Le Comte et la Comtesse Alexandre d'URSEL,
Le Comte et la Comtesse Gérald de CHANGY,
Le Comte et la Comtesse Henri d'URSEL,
ses enfants et beaux-enfants;

Monsieur et Madame Hervé DE KEULENEER,
Arthur et Gaspard,
Monsieur et Madame Guillaume de FOESTRAETS,
Mademoiselle Mathilde de FOESTRAETS,

Monsieur Arthur de CHANGY,
Monsieur Théodore de CHANGY,
Monsieur Lionel de CHANGY ,

Mademoiselle Marie DESSEILLE,
La Comtesse Theodora d'URSEL,
Le Comte Léon Léopold d'URSEL,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Le Baron de BONVOISIN,
ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Le Baron Benoît de BONVOISIN,
Le Prince et la Princesse Bernard de MERODE,
leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

La Comtesse Guy d'URSEL,
ses enfants, gendre et petits-fils,
Le Comte Emmanuel d'URSEL,
ses filles, gendres et petits-enfants,
La Comtesse Anita d'URSEL,
ses fils, belles-filles et petits-enfants,
Monsieur Charles-Antoine de la SERNA,
**ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces;**

ont l'honneur de faire part du décès de la

COMTESSE

**Hervé d'URSEL
et du Saint Empire**

née Marie-Cécile de BONVOISIN

**Ancienne Conseillère communale à Woluwe-Saint-Pierre
Présidente honoraire du CPAS de Woluwe-Saint-Pierre
Ancienne Administratrice de l'Association
de la Noblesse du Royaume de Belgique
Présidente-Fondatrice de la Fédération francophone
pour le planning familial Naturel – CAF asbl**

née à Etterbeek le 18 juillet 1934
et endormie dans la paix du Seigneur la veille de Noël
à Woluwe-Saint-Pierre en l'an de grâce 2022.

La célébration eucharistique aura lieu
en l'église paroissiale Sainte-Alix à 1150 Bruxelles,
le JEUDI 29 DÉCEMBRE 2022 à 11 heures.

La famille y recevra les condoléances à partir de 10 h 30.

L'inhumation dans le caveau familial de Hingene
aura lieu dans l'intimité.

Condoléances : mcu.24.12.2022@gmail.com